

LE JOURNAL DE

# THÉNAC

JOURNAL D'INFORMATIONS  
DE LA COMMUNE

accueil.mairie@thenac17.fr  
www.thenac17.fr

N°12



BONNE  
ANNÉE  
2024



## Horaires d'ouverture de votre Mairie

- **Lundi : 13h à 17h**
  - **Mardi : 9h à 12h et 13h à 17h**
  - **Mercredi : 9h à 12h**
  - **Jeudi : 9h à 12h**
  - **Vendredi : 9h à 12h et 13h à 17h**
- Tél. : 05.46.92.63.58 - Fax : 05.92.46.68.45  
Adresse courriel: [accueil.mairie@thenac17.fr](mailto:accueil.mairie@thenac17.fr)  
Facebook : [Mairie Thénac 17](#)  
Site internet : [thenac17.fr](http://thenac17.fr)  
France services : [thenac17@france-services.gouv.fr](mailto:thenac17@france-services.gouv.fr)  
35, rue de la République - 17460 Thénac



## Horaires d'ouverture de votre Médiathèque

- **Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h**
  - **Jeudi : 16h à 18h \***
  - **Vendredi : 16h à 18h \***
  - **Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h**  
\* 14h à 18h pendant les vacances scolaires
- Tél. : 05.46.92.19.99  
Adresse courriel : [mediatheque@thenac17.fr](mailto:mediatheque@thenac17.fr)  
Facebook : [médiathèque Thénac 17](#)  
2, rue de la République - Parc du Château  
17460 Thénac

## Permanences des élus

- **Sylvie MERCIER, Maire**  
du lundi au samedi sur rendez-vous au 06.75.83.02.45
- **Adjoints :**  
Lundi après-midi : Jean-Pierre BRUNET, *urbanisme*  
Mardi après-midi : Patrick PAYET,  
*communication et associations*  
Mercredi après-midi : Béatrice RAPET, *budget*  
Jeudi matin : Joëlle DUJARDIN,  
*action sociale/enfance-jeunesse*  
Vendredi après-midi : Ludovic MOULINEAU,  
*bâtiments-voiries*

Et sur rendez-vous au 05.46.92.63.58

Directeur de publication : Sylvie MERCIER, Maire de Thénac  
Rédaction/Mise en page/Groupe communication  
Nelly Muscadet - Jean-Luc Rabannier - Jean-Claude Charpignon  
Franck Rocherieu-Rodriguez - Nadine Payet - Patrick Payet  
Monique Charpentier - Sandrine Sinou / Médiathèque : Françoise Cochet  
Impression : Imprim'Ton ID Gémozac

# SOMMAIRE

<b>ÉDITORIAL</b>	p.3
<b>INFO MUNICIPALE</b>	p.4
Comptes-rendus C.M. Vœux de la municipalité Thénac labellisé Village d'avenir France Services Travaux et équipements Intempéries Incivilités Gestion des déchets verts Environnement	
<b>INFO CITOYENNE</b>	p.10
Thénac dans l'Objectif Patrimoine - La pierre de Thénac Brèves Sécurité	
<b>LETTRE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX</b>	p.11
<b>EXPRESSION DES ELUS MINORITAIRES</b>	p.11
<b>EN IMAGES</b>	p.12
<b>AGENDA</b>	p.13
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	p.13
<b>NUMÉROS UTILES</b>	p.16



*Chères Thénacaises, Chers Thénacais,*

*En 2023, nous avons vécu ces remous économiques, ces guerres qui ont éclaté sur notre planète, cette France qui perd ses repères et ses valeurs. Nous avons subi des tempêtes et de fortes pluies qui ont fragilisé les terrains, mais nous gardons le cap à Thénac pour vous offrir une qualité de vie quotidienne.*

*Dans tous les domaines, la voirie, les bâtiments, l'espace public, nous avons maintenu un niveau d'investissement.*

*2024 sera la continuité du travail déjà engagé.*

*Ce sera la fin de la rénovation du bâtiment 1954, des travaux de mise aux normes des vestiaires du foot et la réalisation de la première tranche des travaux de la rue de la Paix. Une nouvelle cantine et des salles multi-activités ouvriront en septembre dans le bâtiment 1954, dans un quartier complètement rénové où le végétal aura une belle place.*

*Nous ne délaisserons pas les autres secteurs et, pour votre sécurité, des travaux seront engagés sur les routes départementales afin de ralentir la vitesse dans les traversées des villages. Attentifs au confort de nos enfants, nous poursuivrons les travaux d'amélioration dans notre école.*

*Soucieux de notre environnement, nous avons lancé un ambitieux plan de végétalisation avec le soutien du Département et la chambre d'agriculture. Une haie va être plantée en bordure du parking route de Chermignac.*

*Les espaces verts, à l'intérieur du nouveau lotissement Beauséjour, seront plantés en 2024. Nous poursuivrons le plan d'élagage des arbres communaux engagé depuis 2 années.*

*En 2024, la municipalité continuera d'apporter son soutien aux associations sportives, culturelles, aux seniors, aux jeunes.*

*En 2023, des jeunes Thénacais ont écrit une belle histoire et ont réalisé un petit film sur notre commune que vous pourrez découvrir en 2024 sur le site internet de la commune de Thénac. Cette jeune équipe est en lien depuis quelques semaines avec une classe de jeunes américains avec lesquels ils correspondent. Forts de cette belle expérience, ces jeunes vont poursuivre leurs actions autour de l'écologie. Nous ne pouvons que les soutenir et les féliciter, ils sont notre avenir.*

### **Thénac, Village d'avenir !**

*La candidature de notre commune a été retenue par l'Etat, ce qui va nous permettre d'être accompagnés, financièrement et dans la réflexion pour l'aménagement de notre village, plus particulièrement le château, le parc Maguier et les espaces du centre bourg. L'équipe municipale ne manquera pas de travail pour poursuivre la dynamique engagée.*

*En votre nom, je tiens à remercier tous les agents des différents services municipaux qui agissent pour vous quotidiennement. Sans eux, nous ne pourrions pas réaliser nos projets, les différentes tâches journalières et les interventions d'urgence.*

*Je tiens également à remercier toute l'équipe municipale qui, pour vous, œuvre au quotidien. Être élu, c'est s'engager avec ses idées, ses convictions et ses valeurs. Assumer la fonction, c'est s'appuyer sur son expérience de vie personnelle ou professionnelle, c'est le faire en fonction de l'éducation reçue. Mon éducation est imprégnée de respect, d'honnêteté et de travail. Ce sont ces valeurs qui me guident et qui guident l'équipe autour de moi dans le quotidien au service des habitants de la commune de Thénac.*

*Fidèles à notre programme, malgré les diverses contraintes administratives ou financières, nous poursuivons notre action municipale toujours fondée sur le bien vivre ensemble.*

**Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.**

*Sylvie MERCIER, maire de Thénac*

## COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX



Vous pouvez consulter l'ordre du jour sur les tableaux d'affichage, la page Facebook, le site de la mairie, ainsi que le compte rendu suite à chaque réunion. Les procès-verbaux sont publiés après adoption du conseil municipal. Tous les documents en version papier sont consultables en mairie.

Les conseils municipaux sont publics, vous pouvez y assister et vous rendre compte du travail important qui est réalisé.

### **Conseil municipal du 06 novembre 2023**

- 1 - Approbation du Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25/09/2023.
- 2 - Présentation du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes.
- 3 - Décision modificative n° 03/2023 (Commune).
- 4 - Décision modificative n° 04/2023 (Commune).
- 5 - Délibération pour l'attribution du Complément Indemnitare Annuel 2023.
- 6 - Convention d'études et travaux aménagements sécurité route des Mauds.
- 7 - Cession à la commune des équipements communs et de la voirie du "Lotissement des Charmilles-tranche II".
- 8 - Autorisation à signer la convention avec le propriétaire du terrain cadastré AV0076 pour l'installation d'une défense à incendie.
- 9 - Travaux de défense à incendie sur la parcelle AV0076.
- 10 - Revalorisation des frais de missions dans la fonction publique territoriale conformément à l'arrêté du 20/09/23 publié au Journal Officiel du 21/09/23.
- 11 - Création d'un poste d'adjoind technique et mise à jour du tableau des effectifs.
- 12 - Refonte du tableau de classement des voies communales.
- 13 - Approbation de l'inventaire des chemins ruraux.
- 14 - Prix de vente des anciennes chaises en bois.



### **Conseil municipal du 14 décembre 2023**

- 1 - Approbation du Procès Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 06/11/2023.
- 2 - Tarifs de location de la salle Hélène Neveur et des grands tivolis.
- 3 - Règlement des salles municipales et des tivolis proposés à la location et à la mise à disposition.
- 4 - Mise à disposition de la salle Hélène Neveur les 30 et 31 mars. 2024 pour l'association "Les Enchanteuses".
- 5 - Règlement d'utilisation de la remorque à déchets verts pour garantir la sécurité des usagers et du matériel.
- 6 - Rétrocession des parcelles cadastrées AR730, AR731, AR733, AR734, AR735, AR736 par la SARL IMMO France au profit de la commune.
- 7 - Modification de la délibération du 03 mars 2023 concernant la demande de subvention au Département pour l'enfouissement concerté du réseau TELECOM et SDEER rue de la Paix et autorisation à réaliser les travaux avant accord de la subvention.
- 8 - Délibération pour mise en place d'un contrat de location avec TREMPIN 17 pour l'appartement situé 2 impasse du Puits.
- 9 - Délibération donnant mandat au Centre de Gestion de la Charente-Maritime pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance.
- 10 - Délibération pour faire appel à un agent contractuel sur un emploi non permanent à temps plein à partir du 1er février 2024 pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente d'un recrutement.
- 11 - Délibération pour faire appel à un agent contractuel sur un emploi non permanent à temps partiel à partir de janvier 2024 suite à l'accroissement d'activité de l'Espace France Services.
- 12 - Occupation du terrain de foot et des vestiaires par les clubs extérieurs hors entente.

Sylvie Mercier, Maire de Thénac,  
Le Conseil Municipal et  
Les Agents Communaux  
Vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année

2024



## THÉNAC LABELISÉ VILLAGE D'AVENIR

Le 15 juin 2023, la Première Ministre annonçait le lancement du plan France Ruralités, Villages d'Avenir, visant à accompagner des communes rurales de moins de 3500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement.

Pour ce faire, un chef de projet a été recruté dans chaque Département, avec pour mission de **guider les communes dans la conduite de leurs projets vers des dispositifs d'appui existants (ingénierie, financement, etc).**



Ces projets pourront porter sur des thématiques telles que la transition énergétique, la réhabilitation de bâtiment, la valorisation du patrimoine architectural et naturel, les services et commerces de proximité, le tourisme, etc...

La municipalité a, dès l'ouverture de ce plan France Ruralités, candidaté et inscrit la commune pour **la rénovation du château Mauguier, son parc et l'aménagement de l'espace Méchin.**

Le 21 décembre dernier, nous avons eu le plaisir d'apprendre que Thénac est lauréate du dispositif, avec 17 autres communes du Département de la Charente-Maritime.

Cette aide nous sera précieuse pour mener à bien ces différents projets et faire de Thénac un **beau village d'avenir.**

Villages d'avenir  
1<sup>er</sup> VAGUE - LAURÉATS 2024



## FRANCE SERVICES

Aujourd'hui, France Services, c'est un peu plus de **2700 guichets** uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : **à Thénac, un agent France services vous accueille et vous accompagne dans vos démarches administratives au quotidien.**

En novembre 2023, **France Rénov'** s'est associé à **France Services** pour vous proposer un partenariat inédit, une aide de proximité adaptée à chaque usager :

- informer plus largement les ménages sur l'existence des guichets France Rénov', afin de faciliter l'accès aux différentes aides à la rénovation.
- Appuyer les ménages dans le dépôt de leur demande d'aide à la rénovation de l'habitat (MaPrimeRénov' et MaPrimeAdapt'), grâce à une assistance administrative et humaine, au regard de la dématérialisation de l'accès aux aides.



Ne manquez pas d'aller visiter le site Internet de la commune, pour vous informer au quotidien [www.thenac17.fr](http://www.thenac17.fr)

MaPrimeRénov' est un dispositif d'aide à la rénovation énergétique et de lutte contre les passoires thermiques et MaPrimeAdapt' est un dispositif d'adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap.

**Au guichet France Services de Thénac, vous pouvez bénéficier d'une aide de proximité** et obtenir des informations sur la rénovation de votre habitat, les conditions d'obtention du chèque énergie et être appuyés dans toutes les démarches que vous entamerez.



## TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

### BÂTIMENT 1954 : POINT D'ÉTAPE

Notre feuilleton se poursuit et voici un nouvel épisode.

Les travaux avancent bien et vous avez pu certainement le constater en vous promenant dans le parc du Château Maguier.

Les entreprises ont commencé les aménagements intérieurs tels que doublage des murs, électricité,...

La pose des sols et la peinture intérieure débiteront dès ce mois de janvier 2024.



Pour l'extérieur, vous avez pu voir la pose de la structure métallique du auvent.

Le calendrier est respecté et les délais doivent être tenus en principe, même face aux intempéries.



### AUTRES TRAVAUX RÉALISÉS

#### Engazonnement

Les agents communaux ont procédé à l'engazonnement d'une partie du lotissement Beauséjour.



Une première visite a été organisée au profit des associations.



## INTEMPÉRIES

### Un retour en arrière sur l'année 2023 : violences climatiques

Un regard sur l'année 2023 laisse apparaître un constat de violence inouï sur tous les secteurs de notre société, impactant nos vies et notre quotidien. La météo a contribué à cette violence à plusieurs niveaux : **sécheresse, record de chaleur, tempêtes, pluies abondantes, inondations**. Des records ont été battus.

Plus d'hésitation possible, l'année 2023 a été la plus chaude de l'histoire. L'été 2023 a été moins dévastateur que le précédent, mais c'était pour mieux frapper en septembre, avec, notamment, un mois record, suivi d'un mois de novembre « extraordinaire » qui devient le sixième mois consécutif à battre des records. La mer aussi est en surchauffe, au risque d'ébranler la vie marine. Le mois de décembre est venu compléter le tableau.

L'année 2023 a été marquée par des records de chaleur, sur terre comme en mer, jusqu'à atteindre l'Arctique où la fonte de la calotte glaciaire du Groenland se poursuit à un rythme élevé.

Des niveaux de chaleur inédits ont été enregistrés, dans le sud-ouest notamment, et notre territoire n'a pas été épargné même si les épisodes caniculaires ont été moins importants.

### Sur la commune de THÉNAC

Sur la commune de Thénac la tempête DOMINGOS a provoqué des dégâts qui se sont limités essentiellement à des chutes d'arbres sur plusieurs routes, des débordements de nos étangs, quelques toitures endommagées et certaines routes coupées par les inondations.



### Un automne marqué par les extrêmes

#### Après les records de chaleur, les précipitations et les tempêtes.

Comme un contraste au début de l'année 2023, aux 32 jours sans pluie du mois de janvier a suivi mi-octobre une séquence de 32 jours consécutifs avec précipitations, « inédite depuis 1988 ». « Jamais de telles quantités de pluie n'avaient été mesurées en 30 jours consécutifs à l'échelle du pays : plus de 240 mm (l/m<sup>2</sup>) » note Météo France.

Une séquence qui a provoqué de très importantes inondations dans de nombreuses régions, particulièrement dans les Hauts-de-France.

En seconde partie d'automne, les précipitations ont été très abondantes sur le nord et l'ouest de l'Hexagone ainsi que sur les massifs de l'Est. Des perturbations très actives se sont succédées sur la majeure partie de la France tout au long du mois, provoquant des crues et des inondations historiques sur le Pas-de-Calais.



De gros chênes historiques n'ont pas résisté aux coups de vent violent sur notre commune, **plusieurs routes de la commune ont été coupées par la chute des ces arbres remarquables.**



Notre région a connu un fort cumul de précipitations pendant près de deux mois et a été balayée par les tempêtes et dépressions successives.

Après le passage de CIARAN, la dépression qui a suivi (l'accalmie sera de courte durée), une autre dépression baptisée DOMINGOS, "aux effets beaucoup moins forts" que la tempête CIARAN, touche le littoral aquitain et notre région dès le **samedi 4 novembre**. Elle s'accompagne de vents soutenus et de rafales violentes, accompagnés d'un "passage pluvieux conséquent" et "de grosses vagues".

Le fleuve Charente réagit alors et SAINTES connaît en deux mois deux inondations importantes, surtout la seconde qui est du même niveau que celle enregistrée en 2021.



Dès le dimanche et pendant toute la journée, les conseillers et les agents municipaux, ainsi que des bénévoles de la commune, étaient sur le terrain et à pied d'œuvre pour débiter les routes et permettre aux thénacais de pouvoir circuler dès le lundi.



## Effondrements de terrain sur les chemins communaux.

C'est peut-être une nouvelle incidence des fortes pluies pendant plusieurs semaines.

Un effondrement de sol important s'est produit dans les bois de Thénac, sur le secteur des Mauds, le 23 novembre dernier.



Par mesure de sécurité, l'accès a dû être interdit au public.



Le BRGM (Bureau Recherche Géologie Minière) a procédé à l'expertise du sous-sol dans toute cette zone de carrières et a transmis un rapport consultable en mairie avec des recommandations :

· Maintenir une large zone d'évitement autour du trou dans les bois.

· Etant donné l'enjeu en surface (zone boisée), il n'apparaît pas indispensable de combler le trou ;

· Si un chemin devait être maintenu pour traverser ces bois, il doit être déplacé vers le nord-est et positionné hors secteur des carrières. Ce type de phénomène va se reproduire, comme en témoigne la présence d'affaissements observés dans les bois lors de la visite.

À plus long terme :

- Faire effectuer les levés des emprises des carrières souterraines abandonnées, afin de connaître les enjeux concernés en surface ;
- Mettre en œuvre des actions si nécessaire en fonc-

tion des enjeux concernés (déplacement des enjeux, travaux de mise en sécurité, diagnostic de stabilité des carrières....)

Ces parcelles de bois sont en grande majorité des parcelles privées.

La mairie va maintenir la fermeture des chemins ruraux de ce secteur et mettre en place des affichages à différents endroits afin de prévenir les randonneurs.



## Remerciement aux pompiers

Il convient de rendre hommage aux pompiers et de les remercier pour leur intervention rapide et efficace, à la suite des dégâts causés par la tempête DOMINGOS.



Plusieurs toitures ont été endommagées et vous avez pu assister aux différentes interventions des pompiers, pour mettre en sécurité et protéger les biens et les personnes de la commune : toiture de l'église, des chais de Thénac.



## INCIVILITÉS

### Dépôts illégaux, dégradations : et si on prenait de bonnes résolutions !

La nouvelle année rime, en principe, avec bonnes résolutions. Ce n'est pas le cas pour tous, manifestement. Le Père Noël n'a pas oublié les enfants de la rue Diderot, mais il n'est pas revenu récupérer les emballages, vu le dépôt sauvage sur la rue.



La commune a déjà fait état de ces incivilités dans le précédent numéro (bulletin n°11), concernant les dépôts de déchets dans les bois de Thénac.

Certaines personnes ne se sentent pas concernées par la protection de l'environnement et le vivre ensemble, dans le respect des autres.



## GESTION DÉCHETS VERTS

### Mise à disposition de la benne à déchets verts.

La commune a, depuis longue date, offert un service gratuit aux thénacais, par la **mise à disposition d'une remorque pour la collecte des végétaux ou déchets verts**. Ainsi, chaque habitant de la commune a la possibilité de déposer ses végétaux (branches, feuilles) et les agents municipaux se chargent du transfert vers le centre de collecte.

Le conseil municipal a dû, lors de sa réunion du 14 décembre 2023 :

- **Revoir** les conditions de cette mise à disposition afin de sécuriser juridiquement le dispositif notamment en matière d'assurance responsabilité.
- **Limiter** le nombre de demande par famille



- **Préciser** les modalités d'utilisation du service :

· **Ne pas charger** la remorque au-delà de la ridelle de protection et respecter le PTAC (poids total autorisé en charge) indiqué sur la remorque.

· **Ne pas mettre** des déchets de tonte et des branches d'un diamètre supérieur à 14 cm.

· **Ne pas mettre** tous les autres déchets.

- Emplacement de la remorque. La remorque pourra être stationnée soit :

· **Sur le terrain du particulier** qui en fait la demande et elle sera sous **sa seule responsabilité**

· **Sur un parking public ou un emplacement sécurisé.**

## Projet Ecologie-Environnement

Le projet est centré autour de **2 grands axes** :

- **La re-végétalisation de la commune** (principalement les nouveaux lotissements ainsi que le parc du château Maguier) :

- Une réflexion a été menée sur la **sélection des essences à utiliser** et notamment en relation avec les questions liées à l'eau dans un environnement marqué par des sécheresses de plus en plus fréquentes et importantes.
- **Le projet est en phase de réalisation**, les plantations vont débuter printemps 2024 avec des espèces adaptées aux milieux et aux conditions d'implantations difficiles.

- **La plantation de haies** :

- Pour **recréer des espaces de biodiversité** avec notamment des zones de nidification afin d'attirer et de rendre permanente l'installation des différentes espèces d'oiseaux.
- L'objectif de ce programme est de **restaurer les paysages ruraux** (après la suppression des haies à grande échelle depuis les années 60 avec les opérations du remembrement) en favorisant l'implantation d'arbres, et ainsi d'améliorer les paysages, la qualité de l'eau, les abris naturels pour la faune, la biodiversité, préserver et renforcer les corridors écologiques et les rôles agronomiques tels que l'effet brise-vent et la conservation des sols.

Par ailleurs, la commune a **mené et continue à mener toute une série d'actions liées à l'environnement et à la nature** :

- Une **journée ramassage des déchets par les thénacais** et en collaboration avec les élèves de l'école technique de l'Armée de l'Air (Paban).
- Une **action de recyclage de vêtements et de meubles** disponibles dans une boutique située rue de la Paix, au cœur du nouveau bâtiment en cours de rénovation.
- Enfin, la **création et l'entretien depuis 2 ans d'un verger solidaire dans le lotissement Beauséjour** en collaboration avec le Lycée Desclauze de Saintes dans le cadre de sa formation paysagiste.

➤ Plusieurs objectifs :

- ❖ Aménager et paysager une zone d'espace vert non constructible de façon utile et agréable,
- ❖ En faire un lieu de convivialité et de rencontres.

### Lutte contre les frelons asiatiques

La Commission Environnement de Thénac vous propose 2 ateliers pour la lutte contre les frelons asiatiques :

**Le samedi 24 février 2024,**  
salle Hélène Neveur

- . 1 Atelier à 10h00
- . 1 Atelier à 14h30



Animé par un Technicien de la **FREDON 17**.

Pour des raisons d'organisation, veuillez vous faire inscrire par  
SMS : 06.03.70.57.71  
ou par mail :  
agrp.17400@gmail.com



### Loi d'accélération des Energies Renouvelables

La loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, promulguée le 10 mars 2023, fait de sa mise en œuvre une priorité territoriale.

Les énergies renouvelables concernées sont le photovoltaïque en toiture, le photovoltaïque au sol, le photovoltaïque agricole, le photovoltaïque sur parking, la production d'énergie éolienne, la production de gaz naturel (méthanisation), les réseaux de chaleur renouvelables (géothermie).

La commune de Thénac, comme l'ensemble des communes françaises, doit déterminer des zones prioritaires pour le développement des projets d'énergies renouvelables sur son territoire en concertation avec ses habitants.

**Les documents seront consultables en mairie durant le mois de février 2024.**



AGIR pour la **BIODIVERSITÉ**

Les hérissons sont très utiles dans les jardins puisqu'ils mangent les escargots et les limaces. Ils payent un lourd tribut lors de collisions avec une voiture sur les routes.

**Bien que protégés par la loi**, leur nombre est en constante diminution depuis plusieurs années. L'espèce serait même menacée d'extinction en Europe.

Inutile de participer à leur disparition. En effet il n'est pas rare de trouver un de ces petits animaux coincé entre les fils d'un grillage de clôture.

Si tous les propriétaires pouvaient aménager un petit espace dans le bas de leur clôture, ils agiraient bien facilement pour la biodiversité.

Afin de mieux connaître cette espèce, consultez la mission Hérisson de la LPO <https://missionherisson.org>

THÉNAC DANS L'OBJECTIF

Ils l'ont fait !!! Nos jeunes du projet « Thénac dans l'objectif » ont finalisé leur projet de réalisation d'un petit film documentaire sur notre commune de Thénac.

Les idées, l'imagination, la bonne humeur, l'humour, le dynamisme et la rigueur ont été au rendez-vous au

cours des rencontres hebdomadaires de l'équipe de tournage d'avril à décembre 2023.

La participation financière du Département (1000 euros), de la CDA (250 euros) et de la commune (350 euros) ont été d'un grand soutien pour mettre en œuvre et accompagner ce projet qui valorise notre commune de Thénac.

Un grand merci à tous.



LE FOUR À CHAUX

Après la pose de la première pierre en mai 2023, les équipes du SAS ont posé leurs pioches, pelles et outils de taille de pierre sur le site du four à chaux de notre commune.

Le projet prend forme et l'association a tenu à remercier chaleureusement les Carrières de Thénac (CTS)



pour la fourniture des pierres de taille et l'entreprise TERREAL pour les briques réfractaires, toutes deux ayant fait des gestes commerciaux pour l'achat de ces matériaux.

Vous pouvez suivre toute l'actualité du SAS sur leur page Facebook : [facebook.com/associationlesas](https://facebook.com/associationlesas).



BRÈVES

NOUVELLE MARQUE DU TERRITOIRE

L'Agglomération de Saintes a dévoilé le 11 octobre 2023, sa toute nouvelle marque de territoire...



...parce que Saintes c'est un héritage gallo-romain, un patrimoine extraordinaire, des paysages préservés et une vraie qualité de vie.

COUP DE POUCE

Sindy, aide à domicile diplômée d'état vous accompagne avec ses 20 ans d'expérience dans les domaines suivants : aide à la toilette non médicalisée, loisirs, courses, vie quotidienne, aide administrative, sortie d'hospitalisation. Formée à la maladie d'Alzheimer, elle officie sur le secteur de Thénac et ses alentours (rémunération en chèques emploi service) : **06.95.00.17.66**.

SÉCURITÉ



L'élagage, un véritable enjeu pour l'acheminement d'électricité !

Nos conseils

- 1 Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- 2 Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes : 3 mètres.
- 3 Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

La sécurité, une priorité !

 Vous pouvez vous-même réaliser l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de votre choix et à vos frais, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une Déclaration de projet de Travaux et une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux. Dans certains cas, Enedis peut intervenir par mesure de sécurité.

- X Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé ;
- X Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes ;
- X Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne ;
- X Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne ;

Si un arbre menace une ligne, prévenez le service dépannage d'Enedis au **09 726 750 17**.

En cas de doute, rendez-vous sur [enedis.fr](https://enedis.fr)

Dépannage et assistance

Une situation vous paraît dangereuse ? Une panne d'électricité ? Contactez notre service d'assistance et dépannage joignable 24h/24 et 7j/7

**09 726 750 17**

(appel non surtaxé)

Un fil à terre, un coffret cassé, un poteau endommagé ? N'y touchez pas, éloignez-vous, si possible matérialisez un périmètre de sécurité.





L'année 2023 aura été marquante, tant sur la scène internationale que sur le plan national avec les émeutes qui ont visé nos institutions, l'assassinat de Dominique Bernard, les tremblements de terre ou encore les inondations subies ces dernières semaines.

Dans ces épreuves, le Département garde le cap : réactivité, proximité sont nos maîtres-mots pour être toujours plus efficaces, à vos côtés.

Puisque l'enfance et la jeunesse sont des priorités pour nous, nous avons lancé le Plan Jeunesse. Sous l'impulsion de notre Présidente, notre volonté est de proposer aux jeunes une ouverture aux autres et au monde. A destination des jeunes Charentais-Maritimes de 9 à 29 ans, ce plan est constitué de 60 mesures pour les accompagner dans tous les aspects de leur vie : la citoyenneté, le sport et la culture, la vie quotidienne et l'éducation, la santé et la prévention. Le Département permet aux jeunes de devenir cadets de la sécurité civile ou de la gendarmerie, de pratiquer une activité sportive ou culturelle via les chèques « sport et culture », il participe au déploiement de l'habitat intergénérationnel pour favoriser l'accès des jeunes à un habitat autonome, il met à disposition des distributeurs de protections menstruelles dans tous les collèges... Vous pouvez retrouver toutes les actions proposées sur : [plan-jeunesse17.fr](http://plan-jeunesse17.fr)

En 2024, nous poursuivrons le déploiement de ce Plan Jeunesse qui sera agrémenté de nouvelles mesures, ainsi que celui du Plan Santé, pour que l'accès aux soins soit possible partout et pour tous.

Cette année sera marquée par le début de l'arrêt progressif de la solution cuivre par l'Etat pour les communications téléphoniques et l'accès à Internet, ce chantier devrait se terminer en 2030. Le Département avait lancé le chantier colossal du déploiement de la fibre et il arrive à son terme à point nommé.

Pour former aux outils et usages du numérique, le Département fait don d'ordinateurs reconditionnés aux structures qui accompagnent les personnes qui en sont éloignées, il propose également des pass numériques, pour subventionner une formation et a mis en place une plateforme téléphonique d'aide en ligne : 0809 540 017. Le Département forme aussi ses agents : tous les personnels d'entretien et de cantine des collèges ont reçu une formation aux outils numériques.

Le Département continue de soutenir les communes dans leurs projets. Il est intervenu sur notre canton : à hauteur de 120 438 € auprès de la commune de Rioux, pour la construction d'un bâtiment accueillant une boulangerie et une pizzeria ou auprès de la commune de Colombiers, avec une subvention de 21 418€ pour la réfection de la toiture de la Mairie et de la salle des fêtes. Corme-Royal a reçu une subvention de 5 788 € pour l'installation de voiles d'ombrage et de végétaux dans les cours des écoles et de 3 431 € à La Jard pour le remplacement des menuiseries et la pose de volets roulants à l'école. La commune de Les Gonds a reçu une subvention de 27 600 € pour l'aménagement d'un bâtiment dans le but d'en faire un gîte. Une aide a été attribuée à un médecin de Pisany pour suivre une formation « maître de stage », qui va lui permettre d'accueillir des médecins-stagiaires. A Colombiers, il participe à hauteur de 9 114 € aux études et aux travaux des abords de l'église ; à Thénac enfin, il participe à la rénovation des bâtiments du foot pour 7 324 €.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année 2023 et un excellent début d'année 2024 à vous et tous ceux que vous aimez.

## Sylvie MERCIER

Vice-Présidente du Département  
Maire de Thénac

[sylvie.mercier@charente-maritime.fr](mailto:sylvie.mercier@charente-maritime.fr)



## Alexandre GRENOT

Vice-Président du Département  
Maire des Gonds

[alexandre.grenot@charente-maritime.fr](mailto:alexandre.grenot@charente-maritime.fr)



Département de la Charente-Maritime

85 boulevard de la République - CS 60006 - 17070 La Rochelle cedex 8

05 46 317 000 [Info@charente-maritime.fr](mailto:info@charente-maritime.fr)

[charente-maritime.fr](http://charente-maritime.fr)   

**La Charente  
Maritime**  
LE DÉPARTEMENT 

## EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Création de cette rubrique en conformité avec la législation. Les élus minoritaires n'ont pas souhaité, à ce jour, faire paraître un article.



**15 OCTOBRE**  
**Marche Rose**



**11 NOVEMBRE**  
**Commémoration**

**10 DÉCEMBRE**  
**Concert de Noël**



**11 NOVEMBRE**  
**Repas des Anciens**

Comme chaque année, nos aînés se sont retrouvés le 11 novembre 2023 pour le repas annuel offert par le CCAS. Un après-midi musical et dansant a suivi ce déjeuner fort apprécié. La bonne humeur était au rendez-vous ! Nos aînés qui n'avaient pu se déplacer avaient la possibilité, après inscription en Mairie, de se voir offrir un coli de Noël porté à domicile.



**Décorations de Noël**



**16 DÉCEMBRE**  
**Noël en fête à Thénac**

Le 16 décembre 2023, journée de fête pour les enfants de Thénac, organisée par la Mairie et CAP Thénac (Parents d'élèves).

Après une matinée consacrée à la décoration du sapin, salle Hélène Neveu, les enfants ont assisté et participé à différents spectacles et animations : prestidigitation, musique, ateliers de peinture...

Les enfants de l'école ont fait vibrer de joie et d'émotion le public venu en nombre quand, sur scène, ils ont interprété leur chanson, vocalement et en langage des signes. Merci aux enfants et aux enseignants pour ce beau moment.

Un goûter de friandises, chocolats et fruits, offert par l'association Scène Ouverte, a réuni grands et petits.

Un grand succès pour cette belle journée. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.



**13 JANVIER**  
**Vœux du Maire**



**AGENDA - DATES À RETENIR**

Ce programme est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction des règles sanitaires et de la finalisation ou pas de certains projets.

**31 JANVIER**

**CINÉ-BOCAL**

"Whiplash" de Damien Chazelle  
Au Bocal - A 20h  
Organisé par *ActionsVillage*.

**16 FÉVRIER**

**SOIRÉE SALSA**

Initiation et soirée dansante - 5€  
Salle Hélène Neveur - A partir de 20h  
Organisée par *ActionsVillage*.

**17 FÉVRIER**

**"TABLÉE DES THÉNACAIS"**

Salle Hélène Neveur - 12h00  
Organisé par *ActionsVillage*.

**09 MARS**

**EXPO-CONFÉRENCE**

Les cigognes blanches  
Salle Hélène Neveur - A partir de 14h  
Organisée par *EP2L*



**16 ET 17 MARS**

**2 SUPERS LOTOS GÉMOZAC**



Samedi 20h30 et dimanche 14h30  
Organisés par le *Comité de la Foire aux Fleurs*.

**23 MARS**

**ATELIER COUTURE**

Au Bocal 14h-17h  
Organisé par *ActionsVillage*



**24 MARS**

**COURSE BORDEAUX-SAINTES**

Passage de la course sur la commune.

**30 ET 31 MARS**

**"LES CHEMINS DE LA PRÉVENTION"**

Salle Hélène Neveur de 10h à 18h  
Organisé par *Les Enchanteuses*

**07 AVRIL**

**RANDO DES CARRIÈRES**

VTT de 20 à 48 kms (6€)



Marche de 10 et 15 kms (6€)

Organisée par l'association *ASTC*

**4 ET 5 MAI**

**35ÈME FOIRE AUX FLEURS**

Organisée par le *Comité de la Foire aux Fleurs*.

**5 MAI**

**COURSE CYCLISTE**

100ème anniversaire du *Vélo-Club Saintais*.

Passage des courses sur la commune matin et après-midi.

**25 MAI**

**CONCOURS**

**"SI TU LISAIS À VOIX HAUTE"**

10 enfants de CM1/CM2  
Salle Hélène Neveur - 15h30  
Organisé par *EP2L*.



**VIE ASSOCIATIVE**

Initiation & Soirée Dansante Par GREG

**SALSA**

THÉNAC Salle Hélène Neveur

Buvette Assiettes Apéro

16 FÉVRIER A partir de 20h

Entrée 5€ CONTACT : 07 87 53 11 59

Reservation conseillée sur <https://www.helloasso.com/associations/actions-village/evenements/soiree-salsa-2>

Ne pas jeter sur la voie publique

**Actions Village**  
vous souhaite une bonne année 2024  
et a le plaisir de vous convier à sa

**"Tablee des Thénacais"**

**Formule auberge espagnole :**  
Chacun apporte quelque chose à boire, à manger, mais surtout ... à partager !

L'association prévoit tables, assiettes et couverts.

**Samedi 17 février**  
**12h** Salle Hélène Neveur

9 MARS 2024

EXPO / CONFÉRENCE

L'ÉCRITURE PREND LE LARGE



Toute l'équipe de L'Écriture prend le large vous présente ses meilleurs vœux pour 2024. Que cette nouvelle année soit riche de rencontres, partages, découvertes et livres ...

L'Écriture  
Prend le large

9 mars  
2024

Rencontres



Des marais charentais  
à l'Afrique subsaharienne :  
écologie de la Cigogne blanche

Exposition de 14h00 à 17h00

Conférence de 14h30 à 16h00

Salle Hélène Neveur  
17460 Thénac

Événement gratuit,  
proposé en partenariat avec  
Cigognes de Saintonge  
[www.cigognesdesaintonge.com](http://www.cigognesdesaintonge.com)

Conférence présentée par le Dr. Raphaël Musseau  
Docteur en écologie de l'Institut Agronomique,  
Vétérinaire et Forestier de France et ingénieur  
de recherche à BioSphère Environnement



25 MAI 2024

CONCOURS

Concours  
"Si tu lisais à voix haute"

Samedi 25 mai  
Salle Hélène Neveur  
15H30

10 enfants de CMI/CM2

Écoles de Thénac  
Rétaud  
& Paul Bert Saintes  
Entrée gratuite

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Toutes les informations sur [www.salondulivrethenac.fr](http://www.salondulivrethenac.fr)

Suivez-nous sur <https://www.facebook.com/salondulivrethenac2>

<https://www.instagram.com/lecritureprendlelarge/>

**2 SUPERS LOTOS GEMOZAC**  
du Comité de la Foire aux Fleurs de Thénac  
SAMEDI 16 MARS 20H30 OUVERT 18H30  
DIMANCHE 17 MARS 14H30 OUVERT 12H30  
ANIMES PAR CHARLINE

**SAMEDI SOIR POUVOIR D'ACHAT**  
100% BONS D'ACHATS 2500€ EN TOUT!

**BA 300€**

BA100€ BA 250€(vitrine) BA 150€

BA 90€ BA 80€ BA 70€(jeu du bar)

TARIFS: 2€ LE CARTON OU

FORFAITS NON PARTAGEABLES POUR 1 PERSONNE

15€: 8 cartons 20€: 15 cartons 25€: 18 cartons 30€: 30 cartons  
avec chaque forfait 3 cartons surprises+1 bingo+loto croc

**DIMANCHE APRES MIDI POUVOIR D'ACHAT**

100% BONS D'ACHATS 2500€ EN TOUT!

**BA 300€**

BA100€ BA 250€(vitrine) BA 150€

BA 90€ BA 80€ BA 70€(jeu du bar)

TARIFS: 2€ LE CARTON OU

FORFAITS NON PARTAGEABLES POUR 1 PERSONNE

15€: 8 cartons 20€: 15 cartons 25€: 18 cartons 30€: 30 cartons  
avec chaque forfait 3 cartons surprises+1 bingo+loto croc

TARIFS: 2€ LE CARTON OU

FORFAITS NON PARTAGEABLES POUR 1 PERSONNE

TOMBOLA avec 16 lots !!

CHAQUE JOUR TENTEZ DE REMPORTEZ LA VITRINE  
(Non compris dans les forfaits, 2€ 5€ LES 3 10€ LES 8)

1 BA 250€ SERA GAGNE ASSUREMENT

IMPRIME PAR NOS SOINS ; ne pas jeter sur la voie publique

Ne manquez pas le 35ème anniversaire  
de la Foire aux Fleurs de Thénac  
les 4 et 5 mai 2024 !

Le Scarabée Qui coud  
villages

**Atelier COUTURE**  
(Bocal de THENAC)  
Samedi 23 mars 14h-17h

Inscription auprès de Clarisse :  
06.49.98.18.45

Participation 10€ - Matériel fourni

Venez vous faire plaisir, et profiter de  
l'accompagnement du "Scarabée qui coud" pour  
développer vos compétences en couture !

THENAC, SALLE HÉLÈNE NEVEUR

# LES CHEMINS DE LA PRÉVENTION

Entrée libre

SAMEDI 30  
DIMANCHE 31  
MARS

STANDS  
ATELIERS  
10h-18h

Contact et enseignements : Les Enchantées  
07 83 20 47 92 / contact@les-enchantees.fr  
#lesenchantees17  
https://les-enchantees.fr/

# THENAC - 17460

## « La rando des carrières »

### ★ RANDO VTT ★ MARCHÉ

**Dimanche  
07  
avril  
2024**

Organisation : **ASTE**  
Association Sportive Thenac Club

### PARCOURS :

- ★ VTT de 20 à 48 kms : 6€
- ★ Marche 10 & 15 kms : 6€

Gratuit pour les - de 12 ans  
Inscription sur place de 08h00 à 09h30  
Départ libre de 08h00 à 09h30  
(Jalle municipale Parc du château - 17460 Thenac)

**ATTENTION ! Aucun gobelet plastique ne sera disponible sur le site, Pensez à vos EcoCup**

Renseignements : 06.88.18.01.93 – parioleau.alain@orange.fr  
06.46.28.07.59 – cedric.dreau17@gmail.com



### Progression du club

2019	2023
A peine 50 licenciés :	+ 100 licenciés :
--> 12 séniors	--> 42 séniors
--> 20 U17	--> 7 U17
--> 23 U5-U15	--> 53 U5-U15

Effectifs entente école de foot (Berneuil, Tesson, Les Gonds, Chaniers) : 120 U5-U17

Dirigeants licenciés 2023 : 21  
--> 6 membres actifs bureau  
--> 7 éducateurs + 3 coaches séniors  
--> 5 bénévoles fixes gestion buvette/ vestiaires/matches  
--> 10<sup>ème</sup> de bénévoles sur les manifestations

Pour soutenir cette structure de +100 licenciés :

L'ESThénac recherche des bénévoles pour accompagner cette progression ! Vous voulez aider nos jeunes ou nos séniors dans l'organisation ou l'encadrement, n'hésitez plus, rejoignez la famille de l'EST.

### Equipes Séniors

#### Samedi 13 janvier

20h : ESThénac 1 – AS Cozes 2  
18h : ESThénac 2 – US St Genis de Saintonge 3

#### Samedi 20 janvier

20h : US Gémozac 1 - ESThénac 1  
18h : ESThénac 2 – US Meursac 1

#### Samedi 27 janvier

20h : ESThénac 1 – Saint Christophe  
18h : ESThénac 2 – US Gémozac 3

#### Dimanche 4 février

15h : Dragons Verts (Berneuil/ Tesson) 1 – ESThénac 2  
15h : FC St Rogatien – ESThénac 1

#### Dimanche 10 février

20h : ESThénac 1 – AAAM Laleu Pallice 2

#### Samedi 17 février

20h : ESThénac 2 – Chevanceaux Montlieu

#### Dimanche 18 février

15h : Saint Christophe – ESThénac 1

#### Samedi 24 février

20h : ESThénac 2 – US Pons 3  
20h : AAAM Laleu Pallice 2 – ESThénac 1

#### Dimanche 3 mars

15h : US Pons 3 – ESThénac 2  
15 : Matha Avenir 2 – ESThénac 1

#### Samedi 9 mars

20h : ESThénac 1 – ES Bramerit 1  
18h : ESThénac 2 – US Lidonnaise 2

#### Dimanche 17 mars

15h : US Meursac – ESThénac 2  
15h : FC La Jarrie – ESThénac 1

#### Samedi 23 mars

20h : ESThénac 1 – FC Essouvert Loulay 1

19h : US St Genis de Saintonge 3 – ESThénac 2

#### Samedi 6 avril

20h : US Gémozac 1 – ESThénac 1

#### Dimanche 14 avril

15h : Chevanceaux Montlieu – ESThénac 2  
15h : AS Cozes 2 – ESThénac 1

#### Samedi 4 mai

20h : ESThénac 1 – FC Canton Aunis 1

18h : ESThénac 2 – Chadenac Jarnac 2

#### Samedi 25 mai

20h : FC Aunis Avenir 2 – ESThénac 1

#### Dimanche 26 mai

15h : FC Meschers Mortagne 1 – ESThénac 2

### Cyclisme

Le cyclisme sera à l'honneur en ce début d'année avec le passage sur notre commune du mythique **Bordeaux-Saintes** le **dimanche 24 mars 2024** et le 100ème anniversaire du Vélo-Club Saintais. A cette occasion, l'association organise deux courses cyclistes en ligne qui passeront sur notre commune le **dimanche 5 mai matin et après-midi**. Ces courses seront accompagnées d'un programme de manifestations auquel sera conviée la population.



# NUMÉROS UTILES



	<b>SAMU</b>	<b>15</b>
	<b>POLICE</b>	<b>17</b>
	<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>
	<b>TOUTES URGENCES</b>	<b>112</b>
	<small>Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes</small>	
	<b>SMS OU FAX</b>	<b>114</b>
	<small>Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</small>	

**Centre antipoison** 05.56.96.40.80

Centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

L'adresse e-mail ne doit pas être utilisée pour un premier contact à caractère d'urgence médicale. (Téléphonez), sauf impossibilité avérée de liaison téléphonique avec le centre antipoison.

Enfance en danger .....	119
Violences aux femmes .....	3919
EHPAD .....	05.46.92.90.90
Infirmier Jean-Louis Granouillit .....	06.80.68.73.67
Cabinet médical Dr Sophie N-Guyen .....	05.46.92.60.50
Cabinet ostéopathe Christophe Conjeaud..	05.46.74.10.65
Ostéopathe à domicile Ninon Tissot-Bez..	07.78.10.23.22
Espace Nature ô - Réflexologie/Reiki.....	06.80.70.36.89
Philippe Fleur - Magnétiseur.....	06.16.06.96.40

École de Thénac .....	05.46.92.26.07
Cantine .....	05.46.92.21.39
Garderie périscolaire .....	05.46.92.22.75
Salle Hélène Neveur .....	05.46.92.61.94
La poste .....	05.46.92.20.31
CDA Saintes .....	05.46.93.41.50
Déchetterie Saintes .....	05.46.98.07.19

# NOS COMMERÇANTS & ARTISANS

## Professionnels du bâtiment

Carreleur Francis Bouillaud .....	06.82.22.25.42
Menuiserie Ébénisterie Philippe Bouillaud	06.81.43.61.48
Plomberie Puydoyeux Courivaud .....	06.15.13.66.49
Métallerie-Serrurerie Yohan Ambert.....	06.24.01.37.10
Carrière de Thénac et de Saintonge CTS .....	05.46.92.79.69
Patrick Rabiller bâtiment plâtrerie carrelage	05.46.92.68.92
Menuiserie Gaudin fabricant, poseur .....	05.46.92.64.17
Morand Terrassement/raccordement/ assainissement .....	06.63.00.59.04
Duché Kévin Peinture-Décoration.....	06.59.22.51.41
SAS Fuites et Mesures .....	06.70.97.43.90
BATELEC 17 - Electricien .....	06.13.81.83.88
CCR Chouc Cyril - Maçonnerie/Rénovation.	07.80.55.42.15
Les Compagnons - J. Rousseau - Rénovation	06.72.68.74.64

## Commerces et Services

Domaine des Chais .....	05.46.91.05.74
Histoire de Sublimier Coiffure.....	05.46.92.60.41
Giragri 17 Transport Hélicoptère .....	05.46.92.20.23
Léon Nettoyage façade, toiture .....	05.46.74.01.01
Épicerie .....	05.46.74.76.42
Le Thénacais, tabac, presse .....	05.46.97.59.30
Boulangerie Boulestier .....	05.46.74.13.22
Société Les Cardinaux - Chauffeur privé ...	06.50.41.05.04
Jimmy Labrieux - Conseiller immobilier....	06.81.04.64.45
Hits communication - informatique.....	06.51.81.08.76
Lydie Yonneau Restauration LYR.....	06.68.33.98.15
Sophie Belluel Créatrice objets/bijoux.....	06.35.92.22.26
Boucherie Cédric Dumousseau.....	09.73.89.62.11
MS AUTO SERVICES Mendes.....	07.68.16.39.60
CW PRESTA 17 multi-sevices.....	06.15.73.03.37
Wilfrid Chef à Domicile.....	06.15.73.03.37
Aurélien Fournier Expertimo - Immobilier....	06.22.49.33.26

A la recherche de «Super Nounou» !



*Si vous souhaitez que votre entreprise figure sur cette page, merci de bien vouloir nous faire parvenir vos coordonnées.*

## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Audrey ALLU	06 45 13 64 32	9 rte de Rétaud	17460 Thénac
Nathalie BOURDY	06 60 17 80 06	2 rue Démocratie	17460 Thénac
Malica BRIGHTON	06 78 03 31 64	2 imp. de l'Ile de Ré	17460 Thénac
Margaux CHABOT	06 67 46 24 31	21A rue de la Motte	17460 Thénac
Valérie CHOBLET	06 80 96 18 36	8 chemin Jousset	17460 Thénac
Valérie DEFREMONT	06 85 75 73 20	25 rue Théâtre romain	17460 Thénac
Stéphanie DELAGE	05 46 93 27 17	7 imp. du puits Mauds	17460 Thénac
Estelle EMEE	06.48.52.34.11	19 chemin de la Pointe	17460 Thénac
Corinne EVEN	07 86 26 38 58	2 rue Camélias	17460 Thénac
Nadine FAVRE	05 46 92 69 23	8 route de Préguaillac	17460 Thénac
Florence GASNIER	06 83 57 35 31	7 rue Marseillaise	17460 Thénac
Monique LILLO	06 60 90 11 19	8 rue Bonchamp	17460 Thénac
Cynthia PAQUIER	06 81 42 07 13	9 rue des bois verts	17460 Thénac
Catherine RABILLER	05 46 92 66 45	47 rue des Mauds	17460 Thénac
Stella RAUD	07 85 20 40 84	1 rue Mimosas	17460 Thénac
Gladys ROUDIER	06 11 24 90 06	5 rue JJ Rousseau	17460 Thénac
Lucette SAUZEAU	09 71 43 27 58	45 route des Mauds	17460 Thénac
Suzu SEUGNET	05 46 92 57 72	6 imp. du puits des Mauds	17460 Thénac